



Communiqué de presse

du 6 octobre 2022

Nuit du droit à la cour administrative d'appel de Paris, en collaboration avec le tribunal administratif de Paris et le Conseil d'Etat.

Le 4 octobre, pour l'édition 2022 de la Nuit du droit, la cour administrative d'appel de Paris, le tribunal administratif de Paris et le Conseil d'Etat ont proposé à un public d'élèves de terminale ayant choisi l'option « droit et grands enjeux du monde contemporain » d'échanger autour du thème de la protection des libertés pendant la crise sanitaire consécutive à la pandémie de covid-19.

Cet évènement, organisé en partenariat avec les rectorats de Paris et de Créteil, a permis de présenter à 130 lycéens, venus de Chelles, de Saint-Denis, de Stains, du Kremlin-Bicêtre, de Limeil-Brévannes, de Vincennes, d'Asnières-sur-Seine et de Paris, le rôle de la justice administrative en France et de revenir sur les décisions rendues par les juridictions administratives parisiennes.

La reconstitution puis le décryptage d'une audience de référé tenue au tribunal administratif de Paris en novembre 2020, sur l'interdiction d'une manifestation contre la proposition de loi relative à la sécurité globale, ont permis aux lycéens d'intervenir. Différents professionnels du droit public et de la justice administrative ont ensuite témoigné de leur métier et de leur parcours. La soirée s'est prolongée par un forum des métiers au cours duquel les lycéens ont pu échanger avec des magistrats, des greffiers, des juristes en administration, des avocats, des étudiants et un professeur de droit.

L'évènement était retransmis en direct sur Youtube. La vidéo de la soirée est disponible sur le [site internet de la Cour administrative d'appel de Paris](#)

Contact-presse : Stéphane Merlin – stephane.merlin@juradm.fr

<http://paris.cour-administrative-appel.fr/>